

**CÔTE D'IVOIRE**



**NEWS**

**BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE EN SUISSE**

**N° 025 – SEPTEMBRE 2020**

**SOMMAIRE**

**Editorial**

**1) ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES**

- a) *Activités du Président de la République*
  - *Visites à l'étranger*
  - *Audiences accordées*
- b) *Deuil national : Décès du Premier Ministre, Amadou GON COULIBALY*
- c) *Préparatifs des échéances électorales 2020, en Côte d'Ivoire*
- d) *Lutte contre la pandémie de COVID-19, en Côte d'Ivoire*

**2) ACTUALITE ECONOMIQUE**

- a) *L'économie ivoirienne face à la crise sanitaire du Coronavirus*
- b) *Actions en faveur du développement du secteur agricole*
- c) *Développement des secteurs de l'énergie et des mines*
- d) *Développement du secteur privé*

**3) ACTUALITE SOCIALE, SPORTIVE, CULTURELLE ET TOURISTIQUE**

- a) *Actualité sociale*
- b) *Actualité sportive*
- c) *Actualité culturelle*
- d) *Actualité touristique*

**4) RENDEZ-VOUS A VENIR**

---

**Publié par l'Ambassade de Côte d'Ivoire**  
**Thormannstrasse 51, Case Postale 170**  
**3000 Berne 6**  
**Tél. : 031 350 80 80**  
**Fax : 031 350 80 81**  
[www.suisse.diplomatie.gouv.ci](http://www.suisse.diplomatie.gouv.ci)  
[info.suisse@diplomatie.gouv.ci](mailto:info.suisse@diplomatie.gouv.ci)

## **EDITORIAL**



**Chères lectrices, Chers lecteurs,  
Chers Amis de la Côte d'Ivoire,**

*A l'instar des autres pays de la planète, la Côte d'Ivoire fait toujours face à la crise sanitaire due à la COVID-19, plus de dix (10) mois après l'apparition de cette pandémie qui a profondément bouleversé les habitudes et mis à rude épreuve la marche du monde. C'est dans ce contexte que notre pays devra relever le défi majeur de l'organisation de l'élection présidentielle.*

*En effet, parallèlement à la lutte contre la pandémie que les autorités ivoiriennes sont parvenues, plus ou moins, à contenir à ce jour, à travers le plan de riposte mis en place dès l'enregistrement des premiers cas confirmés dans le pays, l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 domine l'actualité ivoirienne, après les moments de deuil suite au décès, en juillet 2020, à Abidjan, du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Amadou Gon COULIBALY.*

*Sur plan politique, reste quelque peu délétère en raison des divergences persistantes entre les acteurs politiques (parti au pouvoir et partis d'opposition) à l'approche du scrutin. Toutefois, le peuple ivoirien dans son ensemble croit fermement au bon déroulement du processus pour la stabilité et l'image de la Côte d'Ivoire.*

*Certes, cette élection polarise l'attention des observateurs politiques, mais le Gouvernement continue de porter la voix de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale et de mener des activités de développement pour le bonheur des ivoiriens, en dépit du contexte particulier et difficile de la COVID-19 qui impacte négativement la croissance économique. En effet, selon les projections, le Produit Intérieur Brut (PIB) connaîtra un recul considérable pour se situer à 1,8% au lieu de 7,2% initialement prévu.*

*Du point de vue social, sportif, culturel et touristique, la crise sanitaire a eu pour conséquence la réduction au strict minimum des activités que l'on a toujours enregistré au cours de la même période de l'année.*

*L'Ambassade a, quant à elle, pu reprendre en juillet 2020, ses activités notamment dans le domaine consulaire, après la période de fermeture au public, de mars à juin, sur instructions des autorités ivoiriennes et conformément aux mesures de protection contre la maladie, édictées par le Conseil Fédéral suisse. Ainsi, j'apprécie que le Service consulaire soit à nouveau ouvert aux usagers malgré les restrictions de rendez-vous à prendre qui s'imposent dans l'intérêt de tous, car, ces mesures ont pour but de nous protéger aussi bien les requérants que le personnel de l'Ambassade face à la COVID-19.*

*Tout comme chacun de vous, je souhaite que la communauté internationale notamment, scientifique puisse surmonter les pires conséquences de cette pandémie grâce à la coopération entre tous les Etats.*

*Bonne lecture à toutes et à tous !*

**Kouadio ADJOUANI**  
Ambassadeur de Côte d'Ivoire

## **1. ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES**

### **a) Activités du Président de la République**

*Malgré la crise sanitaire, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a effectué des déplacements à l'étranger et accordé diverses audiences à des homologues et hautes personnalités du monde, au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2020.*

#### **- Visites à l'étranger**

*Le Président de la République a participé, à l'étranger, aux rencontres suivantes :*

*- La médiation des chefs d'Etats de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réunie le 23 juillet 2020, à Bamako, au Mali, pour tenter de trouver une issue favorable à la crise malienne qui a opposé le Président Ibrahim Boubacar KEITA, et les opposants du Mouvement du 5 juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), conduit par l'Imam Mahmoud DICKO ;*

*-Participation, le 27 juillet 2020, par vidéoconférence, au Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sur la situation socio-politique au Mali ;*

*-Rencontre, le 04 septembre 2020, avec Son Excellence Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République française. Les deux (02) Chefs d'Etat ont échangé notamment sur la situation économique et politique de la Côte d'Ivoire et sur la nécessité de maintenir la paix et la stabilité dans le cadre ce l'élection présidentielle du 31 octobre 2020. Ils ont échangé également sur la lutte contre le terrorisme dans la sous-région ouest-africaine ;*

*-Participation, le 07 septembre 2020, à Niamey, au Niger, au 57<sup>ème</sup> Sommet ordinaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Essentiellement consacré aux sujets d'intérêt commun notamment, la gestion de la pandémie de la COVID-19 et la situation sécuritaire dans la sous-région, ce Sommet a vu l'élection de S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana, en qualité de Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation, pour un mandat d'un an ;*

*Participation, le 15 septembre 2020, à Accra, au Ghana, à une réunion de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) consacrée à la situation au Mali. Cette réunion a été convoquée par le Président de la République du Ghana, S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président en exercice de l'organisation.*

#### **- Audiences accordées**

*Le Président de la République a accordé des audiences aux personnalités suivantes :*

*-Une délégation de la Région du Sud-Comoé, à sa Résidence de Cocody Riviera Golf, le 26 juillet 2020. Composée de Rois, Chefs traditionnels, Ministres, Élus et Cadres, cette délégation est venue présenter ses condoléances au Président Alassane OUATTARA suite au décès du Premier Ministre Amadou GON COULIBALY, saluer ses œuvres de développement en faveur de la Région du Sud-Comoé et lui réaffirmer son soutien indéfectible ;*

*-Une délégation de Chefs traditionnels du Grand-Nord, à sa Résidence de Cocody-Riviera Golf, le 28 juillet 2020. Cette délégation, conduite par le Chef de canton de Korhogo, Sa Majesté COULIBALY Issa, Premier Vice-Président de la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels, est venue présenter ses condoléances au Chef de l'Etat, suite au décès du Premier Ministre Amadou GON COULIBALY, et lui réaffirmer son soutien indéfectible ;*

*-Monsieur Mohamed IBN CHAMBAS, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, le 21 septembre 2020, à Abidjan. Les échanges ont porté sur l'organisation de l'élection présidentielle ivoirienne, du 31 octobre 2020 et les questions politiques, sécuritaires et humanitaires dans la sous-région. S'agissant de l'organisation du scrutin présidentiel du 31 octobre, en Côte d'Ivoire, le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a invité les acteurs politiques ivoiriens à la retenue, à la non-violence et à privilégier le dialogue et la concertation. Il a terminé en rassurant les autorités ivoiriennes de la volonté des Nations Unies à accompagner la Côte d'Ivoire dans ce processus électoral.*

**b) Deuil national : Décès du Premier Ministre, Amadou GON COULIBALY**

Rentré le 02 juillet de France où il s'était rendu, en début mai 2020, pour des soins médicaux, Monsieur Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, Chef du Gouvernement ivoirien, est décédé dans l'après-midi du mercredi 08 juillet, après avoir pris part au Conseil des Ministres.

Un hommage national a été rendu à l'illustre disparu à travers des obsèques grandioses qui se sont déroulées du 14 au 17 juillet à Korhogo, sa ville natale (au nord de la Côte d'Ivoire) à un peu plus de 400 kilomètres d'Abidjan, où il a été inhumé.

L'ouverture de livres de condoléances dans les différentes représentations diplomatiques de Côte d'Ivoire à l'étranger a également permis aux partenaires et amis de la Côte d'Ivoire d'exprimer leur vive compassion au Gouvernement et au peuple ivoiriens pour la perte de ce grand Homme d'Etat qui a apporté une contribution inestimable au développement du pays, grâce à ses valeurs d'humanisme, de loyauté, de dévouement et d'abnégation au travail.

Agé de 61 ans, Monsieur Amadou GON COULIBALY avait été désigné comme le candidat du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), parti au pouvoir, pour l'élection présidentielle d'octobre 2020. Mais hélas, le destin en a décidé autrement !

**c) Préparatifs des échéances électorales 2020, en Côte d'Ivoire**

Dans le cadre des préparatifs des échéances électorales de 2020, en Côte d'Ivoire, la Commission Electorale Indépendante (CEI), l'institution nationale chargée de l'organisation des élections, est à pied d'œuvre depuis le début de l'année, malgré la pandémie de la COVID-19 qui continue de focaliser les attentions et mobiliser les énergies.

A l'issue de l'opération de révision de la liste électorale (enrôlement des nouveaux électeurs suivie de l'ouverture du contentieux de la liste électorale), 904.956 nouveaux électeurs ont été recensés, portant à 7,5 millions le nombre total des électeurs inscrits sur la liste électorale 2020, selon Monsieur Ibrahim KUIBIERT-COULIBALY, Président de la CEI. La Commission a également procédé, à partir du 15 septembre 2020, à l'installation des bureaux des Commissions électorales locales. Au total, 22.135 bureaux de vote ont été installés sur l'ensemble du territoire national et 246 dans les représentations diplomatiques ivoiriennes à l'étranger ; soit une augmentation de plus de 2.500 bureaux de vote qui seront répartis dans 10.815 lieux de vote à travers le monde.

Par ailleurs, après avoir été plébiscité par les militants pour un 3<sup>ème</sup> mandat, suite au décès en juillet 2020, du Premier Ministre Amadou GON COULIBALY, candidat désigné du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, a procédé au dépôt officiel de sa candidature auprès de la CEI, le 26 août, après son investiture le 22 août, à Abidjan. Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) qui s'est retiré du RHDP, en août 2018, a, quant lui, présenté la candidature de l'ancien Président, Monsieur Aimé Henri KONAN-BEDIE, à cette élection présidentielle.

Sur un total de quarante-quatre (44) candidatures qui ont été réceptionnées par la CEI dont celles de certaines personnalités assez connues de la scène politique ivoirienne comme l'Ancien Président de l'Assemblée Nationale Guillaume SORO, Albert Toikeuse MABRI, Président de l'Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), Mamadou KOULIBALY, Président de Liberté et Démocratie pour la République (LIDER), Pascal Affi N'GUESSAN, du Front Populaire Ivoirien (FPI), Bertin Konan KOUADIO, candidat indépendant, le Conseil Constitutionnel a retenu les candidatures suivantes :

- Alassane OUATTARA, RHDP ;
- Aimé Henri Konan BEDIE, PDCI-RDA;
- Pascal Affi N'GUESSAN, FPI ;
- Bertin Konan KOUADIO, Indépendant.

Estimant avoir été injustement écartés du processus électoral, les candidats non retenus et l'ensemble des partis d'opposition ont exprimé leur volonté de faire recours contre la décision du Conseil Constitutionnel.

#### **d) La lutte contre la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire**

##### **- Situation de la COVID-19 de mars à septembre 2020**

La Côte d'Ivoire a enregistré son premier cas confirmé de COVID-19, le 11 mars 2020. Le plan de riposte contre la pandémie mis en place par le Gouvernement ivoirien dès cette période pour limiter la propagation du virus et circonscrire la maladie, n'a pas empêché l'augmentation des cas de contamination qui ont atteint leur pic en juin dernier, avec environ 430 cas par jour. Depuis lors, l'on assiste à une décroissance significative de la courbe des contaminations avec moins de 100 cas/jour.

Ainsi, au 30 septembre 2020, le bilan fait état de 28 nouveaux cas de contamination, 39 personnes guéries et 00 décès. Au total, la Côte d'Ivoire a enregistré :

- 19.724 cas confirmés ;
- 19.291 personnes guéries ;
- 120 décès ;
- 433 cas actifs (différence entre le nombre de cas confirmés et le nombre de personnes guéries).

Il convient de souligner que sur les trente-trois régions que compte le pays, vingt-six (26) ont été touchées avec le district autonome d'Abidjan comme l'épicentre de la maladie. Les autorités ivoiriennes compétentes ont attribué le constant accroissement des cas de contamination au déni de la pandémie, à l'insouciance et à l'ignorance par une catégorie de la population.

##### **- Les actions du Gouvernement dans la lutte contre la pandémie de COVID-19**

A l'invitation du Groupe Parlementaire Suisse-Afrique, S.E.M Kouadio ADJOUANI, Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Suisse et près la Principauté de Liechtenstein, a présenté, le 15 septembre 2020, à Berne, la situation de la COVID-19, en Côte d'Ivoire. Dans son exposé, il a indiqué qu'en plus des mesures de protection des populations contre la maladie, le Gouvernement a défini un plan de soutien économique, social et humanitaire de l'ordre de 2,6 milliards d'Euros (5% du PIB), en vue d'une part, d'atténuer l'impact de la pandémie sur les acteurs économiques des secteurs formels et informels et les populations et d'autre part, de préparer la reprise des activités économiques après la pandémie.

Ce plan de soutien, a-t-il souligné, a été possible grâce à l'appui issu de la coopération bilatérale ainsi que de l'apport des partenaires techniques, financiers et sociaux de la Côte d'Ivoire (la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Union Européenne (UE), l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID), l'Agence Française de Développement (AFD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), l'Agence de Coopération Internationale du Japon, etc.). Ainsi, le Gouvernement a pu bénéficier au total de l'ensemble de ses partenaires d'un appui logistique, matériel et financier dont le montant est estimé à 400 millions d'Euros. A cela il faut ajouter, l'élan national de solidarité (structures publiques et privées du pays), à l'appel du Gouvernement, qui a permis de mobiliser des ressources additionnelles (matérielle, logistique et financière).

Par ailleurs, s'exprimant, le 24 septembre 2020, lors du débat général de la 75<sup>ème</sup> session de l'assemblée générale des Nations Unies par visio-conférence, le Président ivoirien, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a rappelé combien le monde a besoin des Nations Unies pour agir ensemble dans l'intérêt commun contre la pandémie de COVID-19, tout en soulignant l'importance d'une riposte collective contre cette maladie, au niveau sanitaire, par l'accès de tous à un vaccin dès qu'il sera disponible.

##### **- 50<sup>ème</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et le Vatican : émission d'un timbre-poste commémoratif à l'effigie du Président ivoirien et du Pape**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a présidé le 21 septembre 2020, à Abidjan, la cérémonie de dévoilement du timbre commémoratif du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et le Vatican.

Cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de Monsieur Mamadou SANOGO, Ministre ivoirien de l'Economie Numérique et de la Poste et du Nonce Apostolique, Monseigneur Paolo BORGIA, Doyen du Corps diplomatique en Côte d'Ivoire, a été l'occasion pour les deux (02) pays d'exalter l'excellence de leur relation cinquantenaire marquée d'une part, d'une bonne dose de culture et de civilisations

multiséculaires avec un partenariat dynamique et fructueux et d'autre part, par la signature de conventions et le renforcement de la coopération.

L'émission de ce timbre-poste à l'effigie des deux (02) Chefs d'Etat qui vise à rappeler à la postérité l'histoire entre les deux Etats et la vision commune de ses dirigeants, intervient dans un contexte particulier où l'organisation du 27<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU) par la Côte d'Ivoire est mise en cause après le report de l'événement, initialement prévu du 10 au 28 août 2020, à Abidjan, en raison de la pandémie de la COVID-19.

## **2. ACTUALITE ECONOMIQUE**

Tout comme les autres pays du monde, l'économie ivoirienne a subi, de plein fouet, les conséquences de la crise sanitaire du Coronavirus. Toutefois, avec le recul considérable du taux de croissance de son Produit Intérieur Brut (PIB), le pays poursuit son programme de développement.

### **a) L'économie ivoirienne face à la crise sanitaire du Coronavirus**

#### **- La chute drastique du taux de croissance**

Avec une croissance de l'ordre de 8% en moyenne par an depuis 2012, l'économie ivoirienne est l'une des plus dynamiques et diversifiées du continent africain. Après un léger recul à 6,9%, en 2019, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut devrait se situer à environ 7,2%, en 2020, selon les projections 2020 du Fonds Monétaire International (FMI).

Toutefois, en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, dans les secteurs de l'agriculture, la construction, les transports et le tourisme, cette croissance s'est établie finalement à 1,8%, selon le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, lors de l'ouverture des assemblées annuelles du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), en août dernier, à Abidjan. Cette croissance du PIB, a-t-il révélé, en septembre 2020, devrait rebondir à 8% en 2021, grâce à des investissements massifs, notamment dans le domaine de la transformation locale des produits agricoles.

#### **- Attraction des investissements étrangers : la Côte d'Ivoire parmi les meilleurs pays d'Afrique**

Selon le baromètre 2020 des Chefs d'entreprises du continent africain, publié le 24 septembre 2020, la Côte d'Ivoire est arrivée, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, en tête du classement des pays les plus attractifs pour les investisseurs. Outre la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Ghana, le Sénégal et le Rwanda constituent les autres pays du continent en termes d'attractivité dans les investissements en 2020, confirmant ainsi la tendance observée en 2019.

Il convient de souligner que le baromètre des CEO africains est publié par « l'Africa CEO Forum » qui réunit chaque année les décideurs des plus grandes entreprises africaines, investisseurs internationaux, dirigeants de multinationales, Chefs d'Etat, Ministres et représentants des principales institutions financières actives sur le continent. L'Africa CEO Forum a été fondé en 2012.

### **b) Actions en faveur du développement du secteur agricole**

Pour maintenir sa position de grand pays agricole en Afrique et dans le monde, la Côte d'Ivoire a toujours inscrit la question du développement de l'agriculture au rang de ses priorités.

#### **- Transformation locale du cacao : pose de la première pierre du complexe industriel d'Anyama**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a procédé, le 22 septembre 2020, à la pose de la première pierre du complexe industriel de transformation du cacao, à Anyama-PK24, dans le District autonome d'Abidjan.

D'un coût de 216 milliards de F CFA (environ 330 millions d'Euros), ce complexe, fruit de la coopération ivoiro-chinoise, initié par le Conseil Café-Cacao de Côte d'Ivoire, est constitué de deux unités de transformation de fèves de cacao de 50 mille tonnes chacune, de deux entrepôts de stockage d'une capacité de 300.000 tonnes et d'un Centre de formation aux métiers du cacao.

Le Président ivoirien a salué la réalisation de ce projet qui permettra à la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, avec plus de 2 millions de tonnes par an, de passer d'une capacité de transformation actuelle de 600.000 à 650.000 tonnes, soit le tiers de la production totale, à un volume de cacao transformé de 1 million de tonnes, d'ici trois (03) années.

Afin de porter à 50%, le niveau de fèves transformées en 2020, la Côte d'Ivoire a mis en place des politiques incitatives de la transformation locale du cacao en produits finis ou semi-finis, en offrant notamment aux investisseurs privés de nombreux avantages, tel que l'abattement sur le Droit Unique de Sortie (DUS), a indiqué Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUANI, Ministre ivoirien de l'Agriculture et du Développement Rural, lors de cette cérémonie.

- **Filière cacao : le prix du kilogramme fixé à 1 000 F CFA pour la campagne de commercialisation 2020-2021 en Côte d'Ivoire**

Pour la campagne de commercialisation 2020-2021 du cacao en Côte d'Ivoire, le Gouvernement ivoirien a fixé le prix bord champ du kilogramme à 1.000 F CFA (1,52 €) ; soit, une hausse de 175 F CFA par rapport à la campagne précédente où le prix du kilogramme était à 825 F CFA (1,26 €).

Selon le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, cette augmentation traduit l'engagement et la détermination des Gouvernements ivoirien et ghanéen, dont la production cumulée représente plus de 60% du marché mondial, à améliorer les revenus et le niveau de vie des producteurs. Cette volonté devra se poursuivre pour s'intensifier à travers des investissements importants dans la recherche, notamment celle visant à éradiquer la maladie du « swollen shoot » et accroître la capacité en matière de transformation locale, a-t-il souligné.

Il convient de noter que le cacao, principal produit commercial de la Côte d'Ivoire, représente plus de 50% des recettes d'exportation et environ 15% du Produit Intérieur Brut (PIB) et fournit de l'emploi à près de 7 millions d'Ivoiriens.

- **Filière coton : le prix d'achat du kilogramme fixé à 300 F CFA pour la campagne de commercialisation 2020-2021, en Côte d'Ivoire :**

Le Gouvernement ivoirien a fixé à 300 F CFA (0,46 centime/€) le prix d'achat du kilogramme du coton pour la campagne de commercialisation 2020-2021 dont le niveau de la production nationale est estimé à 490.423 tonnes, soit une hausse de 4,5%, par rapport à la campagne précédente.

Selon Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, Porte-parole du Gouvernement, l'accroissement et le paiement de la totalité de la production à un prix record a permis de maintenir la constante amélioration des revenus des producteurs sur les quatre dernières campagnes. Ainsi, le revenu des producteurs est passé de 87 milliards de F CFA (132, 6 millions d'Euros), en 2016-2017 à 147 milliards de F CFA (224,1 millions d'Euros), en 2019-2020.

Il convient de souligner que cet excellent niveau de production a permis à la Côte d'Ivoire de maintenir sa position de 3<sup>ème</sup> pays africain producteur de coton après le Bénin et le Mali.

- **Filière anacarde : un record de 902.000 tonnes réalisé par la Côte d'Ivoire**

Selon le Gouvernement ivoirien, la Côte d'Ivoire a enregistré, pour la campagne 2020 de commercialisation de la noix de cajou, un volume de 902.000 tonnes, au lieu de 800.000 tonnes prévues. Cette augmentation du volume de la production nationale est due notamment, à une meilleure maîtrise des fuites par les frontières terrestres, à de meilleures conditions agronomiques et à la mise en œuvre efficace d'un nouveau système de suivi statistique.

Pour encourager les producteurs et créer les conditions d'une bonne campagne, le Gouvernement a fixé à 400 F CFA (0,61 €), le prix bord champ du kilogramme, sur la base d'un prix CAF (Coût, Assurance, Fret) de référence de 1.300 de dollar US, la tonne. Quant au Droit Unique de Sortie (DUS), il a été revu à la baisse en passant de 7 à 5% du prix CAF. En août 2020, les achats cumulés de noix de cajou étaient de 740.714 tonnes, soit environ 93% des prévisions initiales de 800 000 tonnes.

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ainsi que l'ensemble des Ministères techniques concernés ont pris diverses mesures, en vue de l'écoulement rapide de la production encore disponible.

Par ailleurs, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a procédé à l'inauguration, le 1er octobre 2020, à Yamoussoukro, du Centre d'innovations et de technologies de l'anacarde (CITA), d'une capacité de transformation de 6.000 tonnes par an.

D'un coût total de 3,9 milliards de FCFA (5,9 millions d'Euros), cette nouvelle unité de transformation de noix de cajou comprend, entre autres, une salle de stockage, de transformation, de séchage, des laboratoires et un centre de production de produits dérivés, ayant pour vocation d'être un pôle technique en matière d'expertise, de formation, de transformation et de commercialisation des produits de l'anacarde.

Selon le Chef de l'Etat, la mise en place de cette unité permettra à la Côte d'Ivoire d'accroître sa production, d'améliorer la qualité de l'anacarde et de conforter sa place de premier producteur mondial. Elle permettra également d'atteindre un taux de transformation avoisinant les 40% et de générer de nombreux emplois pour les jeunes et les femmes.

### **c) Développement des secteurs de l'énergie et des mines en Côte d'Ivoire**

#### **- Electricité : un taux d'électrification rurale et de raccordement des ménages, en constante progression**

Selon le Gouvernement ivoirien, 411 localités rurales ont été électrifiées au cours du premier semestre 2020, portant à 1.330, le nombre total de localités électrifiées de janvier 2019 à juin 2020 ; soit, un taux de couverture nationale de 73,6%, actuellement contre 69%, en 2019. Ce taux était de 33%, en 2011.

Au niveau du tarif social de l'électricité, le nombre total de clients bénéficiaires sur la période de janvier 2019 à fin juin 2020 est de 1.214.354, dont 205.501 clients, au titre du premier semestre 2020. Les bénéficiaires ont pu réaliser des économies globales de 6,645 milliards de F CFA (10,06 millions d'Euros).

Par ailleurs, grâce aux branchements Programme Electricité Pour Tous (PEPT) du Gouvernement, 1.008.853 ménages ont pu réaliser des économies équivalentes à 3,9 milliards de FCFA au titre de la baisse du tarif social de 20%, et 203.018 ménages de se raccorder au réseau électrique à 1.000 F CFA (1,52 €).

#### **- Sensibilisation des communautés impactées par l'exploitation du manganèse en Côte d'Ivoire**

Les populations de Bondoukou (au nord-est de la Côte d'Ivoire) impactées par l'exploitation du manganèse ont été sensibilisées sur les données des Comités de Développement Local Minier (CDLM) et de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), du 9 au 11 septembre 2020.

Initié par l'ITIE, cette action qui s'inscrit dans le cadre du projet « Gouvernance régionale du secteur extractif en Afrique de l'ouest (GRSE), a été mise en œuvre par la structure allemande GIZ, en vue de recueillir les avis des populations minières et de créer un espace d'échange et de dialogue entre les acteurs locaux sur leurs besoins. Elle permettra, à terme, d'améliorer le cadre institutionnel du CDLM, de mettre en place un cadre concerté pour la répartition des ressources provenant de l'exploitation du manganèse, de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des membres du comité et des populations ainsi que du processus d'élaboration et d'identification des projets jusqu'à leur validation.

Pour rappel, une mission des Avocats des Communautés Alternatives (ACA) et du Groupe de la Recherche et du Plaidoyer sur les Industries Extractives (GRPIE) était, en février 2019, à Bondoukou pour sensibiliser et se concerter avec les populations sur les impacts socioéconomiques et environnementaux de l'exploitation du manganèse dans cette localité. L'ITIE est une structure nationale chargée de promouvoir la bonne gouvernance, la transparence au niveau du secteur extractif comme le pétrole, le gaz et les mines.

### **d) Développement du secteur privé**

#### **- Etat/secteur privé ivoiriens : volonté du Gouvernement de garantir aux acteurs un environnement favorable aux affaires**

Le Premier Ministre ivoirien, Monsieur Hamed BAKAYOKO, a échangé, le 16 septembre 2020, à Abidjan, avec les acteurs du secteur privé ivoirien.



Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du Plan National de Développement (PND 2016-2020) et visant à renforcer le partenariat entre le Gouvernement et le secteur privé, pourvoyeur d'environ 80% des emplois formels et de près de 62% des investissements du pays, le Premier Ministre les a assurés de la volonté du Gouvernement de consolider les acquis enregistrés depuis 2012, notamment dans le domaine des réformes et des investissements publics dans les infrastructures pour soutenir la compétitivité du secteur privé, tant au niveau national que régional.

Il a également abordé avec eux, des questions liées à la gestion de la COVID-19, au remboursement des crédits de Taxe à la Valeur Ajoutée (TVA), aux dettes de l'Etat vis-à-vis des entreprises, à la mise en œuvre des réformes fiscales, à la construction des Champions nationaux et le livre blanc sur l'Industrialisation de la Côte d'Ivoire.

- **Renouvellement de la certification TAPA-FSR du Groupe « Bolloré transport & Logistics »**

Le Gouvernement ivoirien a procédé, en septembre 2020, au renouvellement de la certification TAPA FSR (Transport asset protection association-Freight Security Requirements) de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire, à l'issue d'une revue menée par les auditeurs.

Obtenue en 2018, cette certification atteste de l'excellence des dispositifs mis en œuvre pour assurer la sécurité du fret dans le cadre des activités de transport et d'entreposage de l'entreprise. En effet, acteur majeur de la chaîne d'approvisionnement globale, « Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire » déploie, à travers ses différents sites, des processus organisationnels rigoureux en matière de sûreté et investit également dans la mise en place de dispositifs de contrôles d'accès, de sécurité anti-intrusion et de surveillance. L'entreprise garantit ainsi le plus haut niveau de sécurité à ses clients, notamment en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali.

Selon Monsieur Claude AMAN, Directeur des solutions logistiques du Groupe, cette certification vient confirmer le savoir-faire de l'entreprise dans la gestion de la chaîne logistique de produits à valeur ajoutée pour le compte d'entreprises des secteurs des télécommunications, de la grande distribution des produits pharmaceutiques et de l'agroalimentaire.

Présent en Côte d'Ivoire dans le transport, la logistique et la manutention portuaire, l'opérateur emploie aujourd'hui plus de 1.500 collaborateurs ivoiriens à travers notamment, ses agences à Abidjan et plusieurs villes à l'intérieur du pays (San-Pedro, Bouaké, Noé, Ferkessédougou, etc.).

- **Programme PAMERE-COVID-19 : renforcement des capacités managériales des dirigeants de TPE/PME**

Dans le cadre du Programme d'Appui au Maintien de l'Emploi et à la Relance Economique (PAMERE COVID-19), initié par l'Agence CI-PME, des dirigeants de Très Petites Entreprises/Petites et Moyennes Entreprises (TPE/PME) et des faïtières, responsables des ressources humaines ont reçu, le 24 septembre 2020, à Abidjan, une formation sur les stratégies de motivation de leurs agents.

Cette formation visait à renforcer la résilience des entreprises concernées en améliorant leurs capacités managériales notamment, en matière de gestion du personnel, de connaissance des principes et mécanismes de motivation et de démotivation du personnel.

Créée en 2017, l'Agence Côte d'Ivoire PME est l'organe de mise en œuvre opérationnelle de la politique du Gouvernement pour la promotion des PME. Elle œuvre à soutenir l'écosystème entrepreneurial et à apporter des solutions concrètes, pour la transformation structurelle de l'économie ivoirienne et le développement inclusif portés par des PME dynamiques, compétitives et innovantes.

- **Plaidoyer en faveur de navires battant pavillon ivoirien**

Une entreprise ivoirienne, spécialisée dans la transformation du thon, a exprimé en septembre dernier, à Abidjan, le vœu que la Côte d'Ivoire puisse se doter de navires battant pavillon ivoirien.

Selon les responsables de cette entreprise, cette pratique aura pour avantages de réduire considérablement les coûts des produits halieutiques au bénéfice des consommateurs.

### **3. ACTUALITE SOCIALE, SPORTIVE, CULTURELLE ET TOURISTIQUE**

#### **a) Actualité Sociale**

- **Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes : plusieurs centaines de jeunes financés dans le domaine de l'anacarde**

Le Gouvernement ivoirien a procédé, au titre de l'Entrepreneuriat, au financement de projets structurants au profit de 750 jeunes, à travers 150 entreprises formelles dans le négoce d'anacarde, au cours du premier semestre 2020, malgré la crise sanitaire de la COVID-19 qui a fortement impacté l'activité des entreprises.

Cette action qui s'inscrit dans le cadre du développement des compétences du Programme social du Gouvernement (Psgouv) 2019-2020, a permis, selon Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, Ministre ivoirien de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement, à des milliers de jeunes de bénéficier de formations et de stages d'insertion.

#### **b) Actualité sportive**

- **Athlétisme : belle performance de Marie Josée TA LOU et Arthur CISSE à la Ligue de Diamant, en Italie**

Lors de la Ligue de Diamant qui s'est déroulée, le 17 septembre 2020, à Rome, en Italie, Marie Josée TA LOU et Arthur CISSE, les spécialistes ivoiriens du sprint chez les dames et chez les hommes se sont illustrés, une fois de plus, par leur performance. Les deux champions ont réussi à se hisser sur le podium.

TA LOU est arrivée en 3<sup>ème</sup> position de la compétition, avec un chrono de 11'14 ; meilleur chrono de la saison pour la double-championne du monde (aux 100 et 200 mètres), en 2017. Quant à CISSE, en plus de s'être offert une autre médaille d'argent à cette compétition, il a amélioré son chrono qui passe de 10'10 à 10'04 ; se rapprochant ainsi, de son record personnel qui est de 9'93.

- **Élection à la présidence de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF)**

Initialement prévue pour le 05 septembre 2020, l'Assemblée Générale Elective du nouveau Président de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) n'a pu se tenir à ce jour. La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a demandé la suspension du processus électoral du Président de la FIF jusqu'à ce qu'elle ait reçu tous les documents notamment, la liste complète des membres de la commission électorale et les comptes-rendus des différentes réunions, relatives à l'élection du nouveau Président de la Commission électorale et du Comité Exécutif.

Selon les textes pour être candidat à la présidence de la FIF, le candidat doit être présenté avec sa liste de membres du Comité Exécutif, par un collectif d'au moins huit (8) membres actifs de la FIF à savoir trois (3) clubs évoluant en D1, deux (2) en D2 et deux (2) autres en D3 ainsi qu'un (1) groupement d'intérêt du football, au nombre de cinq corporations (joueurs, arbitres, entraîneurs, dirigeants et médecins) tous, chargés de valider les candidatures.

En lice contre Idriss DIALLO, ancien 3<sup>ème</sup> Vice-président de la FIF et l'actuel Vice-président de la Fédération et Sory DIABATE, Président de la Ligue 1, Didier DROGBA, l'ex-international de Chelsea et ancien Capitaine de l'équipe nationale de football de Côte d'Ivoire, n'a pas pu réunir de parrainages.

Pour éviter le manque de transparence et d'équité dans le processus électoral, l'instance dirigeante du football mondial a demandé, à la commission électorale de la FIF, les dossiers de tous les candidats, avant le 28 août 2020 dernier.

- **Football : la distinction du Président de l'UEFA décernée à Didier Drogba**

La distinction du Président de l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) 2020, qui récompense l'excellence professionnelle et les qualités personnelles exemplaires, a été décernée à l'ex-footballeur international ivoirien Didier DROGBA.

Selon Monsieur Aleksander CEFERIN, Président de l'UEFA, le choix de l'ex-attaquant de Chelsea pour cette récompense a été guidé par ses qualités de pionnier, leader et de héros pour des millions de supporters de football pour les résultats qu'il a obtenus lors de sa brillante carrière de joueur.

Agé de 42 ans, Didier Drogba qui a évolué pendant une vingtaine d'années dans le monde du football professionnel, a annoncé sa retraite sportive en 2018. Il a obtenu plusieurs distinctions dont celle de vainqueur de la coupe d'Angleterre avec l'équipe de Chelsea en 2007, 2009, 2010 et 2012.

- **3<sup>ème</sup> édition du Handi Marathon d'Abidjan : de nombreux athlètes en situation de handicaps, récompensés**

La 3<sup>ème</sup> édition du Handi Marathon d'Abidjan, une compétition dédiée aux personnes en situation de handicap et aux personnes du 3<sup>ème</sup> âge, s'est déroulée, le 27 septembre 2020, à Abidjan, sur le thème de « Modeste dans la victoire, sans rancœur dans la défaite ».

A l'issue de cette compétition qui a eu lieu sur trois (03) différents parcours à savoir, 11, 5 et 2 kilomètres, a permis de distribuer une cinquantaine de médailles et des récompenses financières. Carine YAPI et Maférima DOSSO ont respectivement raflé les 2 premiers prix de la catégorie des personnes de petites tailles dame du 2km et de la catégorie fauteuil roulant dame, du 5 km. Le premier prix de cette même catégorie pour les hommes est, quant à lui, revenu à Simplicie Djé Bi BOLOU. Sur le parcours du « 11 km » catégorie personnes amputées dames, la première place a été occupée par Nadia BOURE. Dans la même catégorie, la course homme a été remportée par Ibrahima KEITA.

**c) Actualité culturelle**

**5<sup>ème</sup> édition du Festival « Adayé Kessié » 2020 : sensibilisation contre la pandémie de COVID-19 et la cohésion sociale, au programme**

La 5<sup>ème</sup> édition du festival « Adayé Kessié » s'est déroulée les 26 et 27 septembre 2020, à Tabagne, dans le département de Bondoukou (nord-est de la Côte d'Ivoire).

Placée sous le parrainage de Monsieur Issa DIAKITE, Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, cette 5<sup>ème</sup> édition de la célébration et de la promotion de la culture Bron, s'est déroulée sous le signe de la sensibilisation contre la COVID-19 et le renforcement de la cohésion sociale, en présence de plusieurs personnalités administratives et politiques de la région.

Malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire du coronavirus, la fête a gardé tout son éclat et sa renommée. Les populations et les nombreux invités ont pu assister à la parade des Rois et Chefs traditionnels ainsi qu'aux prestations de plusieurs danses traditionnelles de la région.

**d) Actualité touristique**

**Promotion du Tourisme en Côte d'Ivoire : Voyage-découverte des potentialités touristiques de la région de San-Pedro à l'attention des personnes d'influences**

« Côte d'Ivoire Tourisme », l'Office national de la promotion du tourisme, a organisé du 23 au 26 septembre 2020, dans la région de San Pedro, un éductour (voyage de familiarisation et d'imprégnation) à l'intention de personnalités d'influence.

Ce voyage-découverte qui vise à promouvoir les potentialités touristiques des régions de la Côte d'Ivoire, a rassemblé des influenceurs des réseaux sociaux, des Chefs d'entreprise, des acteurs de la société civile et d'agences de voyage. La délégation a eu l'occasion de visiter plusieurs sites touristiques notamment, dans les localités de San-Pedro et de Grand-Béréby et de bénéficier de prestations de danses culturelles de la région.

**RENDEZ-VOUS A VENIR**

- 27<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU).

## **Adresses Internet des plus importantes Administrations et Structures**

<a href="http://www.suisse.diplomatie.gouv.ci">www.suisse.diplomatie.gouv.ci</a>	Ambassade de Côte d'Ivoire en Suisse (BERN)
<a href="http://www.annuaire.gouv.ci">www.annuaire.gouv.ci</a>	Annuaire des services publics de Côte d'Ivoire : <ul style="list-style-type: none"><li>- Ministères</li><li>- Ambassades ivoiriennes à l'étranger</li><li>- Ambassades en Côte d'Ivoire</li><li>- Organisations internationales</li><li>- Mairies</li><li>- Commissariats de police</li><li>- Pompiers</li><li>- Hôpitaux publics</li><li>- Bureaux de Poste</li><li>- Agences SODECI (eau)</li><li>- Agences CIE (électricité)</li><li>- Pharmacies</li><li>- Bibliothèques</li></ul>
<a href="http://www.presidence.ci">www.presidence.ci</a>	Présidence de la République
<a href="http://www.gouv.ci">www.gouv.ci</a>	Gouvernement (Premier Ministre / Ministres)
<a href="http://Http://cybercrime.interieur.gouv.ci/">Http://cybercrime.interieur.gouv.ci/</a>	Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité
<a href="http://www.douanes.ci">www.douanes.ci</a>	Administration des Douanes
<a href="http://www.paa-ci.org">www.paa-ci.org</a>	Port Autonome d'Abidjan
<a href="http://www.cci.ci">www.cci.ci</a>	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
<a href="http://www.cepici.gouv.ci">www.cepici.gouv.ci</a>	Centre de Promotion des Investissements en CI (CEPICI) / Guichet Unique
<a href="http://www.225invest.ci">www.225invest.ci</a>	CEPICI Plateforme unique service investissements
<a href="http://www.apex-ci.org">www.apex-ci.org</a>	Promotion des Exportations (APEX-CI)
<a href="http://www.cgeci.org">www.cgeci.org</a>	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)
<a href="http://www.afdb.org">www.afdb.org</a>	Banque Africaine de Développement (AFDB/BAD)
<a href="http://www.bnetd.ci">www.bnetd.ci</a>	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)
<a href="http://www.sima-ci.net">www.sima-ci.net</a>	Salon ivoirien des métiers
<a href="http://www.childrenofafrica.org">www.childrenofafrica.org</a>	Fondation Children of Africa
<a href="http://www.ojpr.ci">www.ojpr.ci</a>	Office Ivoirien des Parcs et Réserves = Nationalparkverwaltung
Adresses Internet citées dans « COTE D'IVOIRE NEWS » de l'Ambassade :	
<a href="http://www.eda.admin.ch/abidjan">www.eda.admin.ch/abidjan</a>	Ambassade de Suisse à Abidjan
<a href="http://www.swisscham-africa.ch">www.swisscham-africa.ch</a>	Chambre Economie Suisse-Afrique
<a href="http://www.sabc.ch">www.sabc.ch</a>	Swiss African Business Circle
<a href="http://www.s-ge.com">www.s-ge.com</a>	Swiss Global Enterprise S-GE
<a href="http://www.ohada.org">www.ohada.org</a>	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)
<a href="http://www.sodertour.ci">www.sodertour.ci</a>	Site touristique de la région des Lacs, Club Evasion
<a href="http://www.sita.ci">www.sita.ci</a>	Salon International du Tourisme d'Abidjan
<a href="http://www.sanlishop.ci">www.sanlishop.ci</a>	Première plateforme de e-commerce en Côte d'Ivoire (Mode, accessoires, bijoux etc...)

**PS : 1 CHF = environ 610 F CFA (Taux moyen juillet à septembre 2020)**